

ÉDITO



2016 marque le cinquantième anniversaire de l'UFSBD. Un âge propice aux bilans, où l'on se retourne pour évaluer le chemin parcouru, et où le regard se porte, dans le même temps, vers l'avenir avec détermination. **Sophie Dartevelle**, présidente de l'UFSBD, revient sur ces 50 ans d'histoire, et projette l'association vers ses combats de demain.

“ 50 ans d’engagement, d’actions, de luttes, de convictions... à poursuivre et à accentuer pour la santé des Français. ”

L'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire a été créée en 1966, et correspondait, alors, à un réel besoin: il suffit, pour s'en convaincre, de consulter des photos de l'époque et de s'intéresser de près à l'état des dents des individus. L'image peut paraître exagérée, mais elle fait écho à la réalité d'alors, où la sensibilisation des populations sur ce sujet était quasi inexistante en dehors des cabinets dentaires. Dans ce contexte, la création de l'UFSBD, à l'initiative de chirurgiens-dentistes volontaristes et engagés qui avaient décidé de briser cet état de fait, était porteuse de promesses.

UN BILAN POSITIF, MAIS QUELQUES NUANCES

Constamment rejoints par de nouveaux praticiens, ces visionnaires ont contribué non seulement à l'amélioration de la santé bucco-dentaire en France, mais à celle de la santé en général. Depuis 50 ans, c'est l'ensemble de la profession qui se mobilise, sur le terrain et dans les cabinets, pour éveiller la conscience des populations et des pouvoirs publics sur des questions de santé publique de premier plan. Au fil des ans, nous avons élargi la base des cibles concernées par notre action de prévention et de sensibilisation, multiplié supports d'information et études scientifiques, intensifié notre lobbying... Avec des résultats probants à la clé, en particulier chez les jeunes, l'un de nos publics prioritaires et «historiques»: **aujourd'hui, plus de 50% des enfants de moins de 12 ans sont indemnes de caries.**

Pour autant, l'action de l'UFSBD demeure incontournable, à la fois pour poursuivre la dynamique déployée tout au long de ces 50 dernières années, et pour sensibiliser et inciter les quatre Français sur dix qui ne vont pas chez le dentiste à changer leur comportement.

RECONNAISSANCE POUR LA SANTÉ BUCCO-DENTAIRE, RECONNAISSANCE POUR LA PROFESSION

Plus que jamais, le combat qui doit animer chacun d'entre nous, aujourd'hui, et dans les années à venir, réside dans la valorisation de la santé bucco-dentaire. Pour faire reconnaître sa place et son interdépendance avec la santé globale, susciter une prise de conscience de la part des acteurs institutionnels et des pouvoirs publics, le dentiste doit trouver sa place partout et, dans tous les programmes de santé!

Parler de santé bucco-dentaire, c'est valoriser ceux qui en sont les garants, à savoir les chirurgiens-dentistes, en militant encore et toujours en faveur de la reconnaissance des actes de prévention réalisés dans les cabinets et de leur inscription à la CCAM. Parler de santé bucco-dentaire, c'est aussi soulever, en filigrane, des questions de justice sociale. Par ses recommandations, l'UFSBD incite à acquiescer des comportements favorables en matière d'hygiène bucco-dentaire. Pourtant, les préconisations en matière d'apport en fluor émises par l'ANSM sont en décalage par rapport à d'autres pays voisins, et les brosses à dents, ainsi que le dentifrice ne figurent toujours pas, à l'heure actuelle, parmi la liste des produits de première nécessité bénéficiant d'un taux minoré de TVA. D'un côté, des produits indispensables à la bonne santé dentaire des Français, et donc à leur bon état de santé général, restent taxés à 20%, et de l'autre, les sodas bénéficient d'un taux de 5,5%. Où est la logique? Devra-t-on continuer à accepter que les produits d'hygiène dentaire ne soient pas considérés comme indispensables?

**50 ANS D' ACTIONS,
50 ANS DE SOURIRES,
50 ANS DE PROXIMITÉ
ET UNE RESPONSABILITÉ POUR
LES 50 PROCHAINES ANNÉES...**